



FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS HEBDOMADAIRES 21-22

Abonnement à l'année

Nom : Prénom :

Email : Facebook :

Année de Naissance: Téléphone :

Adresse.

Code Postal. Ville. Profession.

Représentant légal pour les mineurs : Nom. Téléphone.

Nos tarifs varient en fonction de la durée des cours et de la présence ou non de musiciens pour accompagner le cours.

1 - JE REPORTE ICI LE(S) COURS CHOISI(S) ET LE TARIF CORRESPONDANT :

N°	Jours, horaires et Lieu	Cours	Durée	Tarif Normal	Tarif Etudiant*
1	Lundi 19h-20h30 - CCO	Sabar - Pape Sy - Débutants	1h30	350€	280 €
2	Lundi 20h30-22h - CCO	Sabar - Pape Sy - Inter-avancé	1h30	350€	280 €
3	Mardi 19h30-21h30 - Centre sl Cusset	Danses d'inspi. Africaine - inter-avancé- Sabrina	2h	440 €	350 €
4	Mercredi 18h45-20h45 - Ecole J. Zay	Krump - tous niveaux - Gaël Marvelous	2h	410 €	330 €
5	Mercredi 18h45-20h45 - Ecole J. Zay	Hip Hop - tous niveaux - Constant Bankoué	2h	410 €	330 €
6	Jeudi 17h45-18h45 - CCO	AfroFusion enfants 8-14 ans - Mll Do'	1h	220 €	
7	Jeudi 19h-20h30 - CCO	AfroFusion - débutants - Mll Do'	1h30	330 €	265 €
8	Jeudi 20h30-22h - CCO	AfroFusion - inter-avancé - Mll Do'	1h30	330 €	265 €
9	Jeudi 19h-21h- CCO	Chants Afro-cubain - ts niveaux - Sylvain Durantet	2h	410 €	330 €

* le tarif étudiant s'applique aux personnes disposant d'une carte étudiante

Je m'inscris à **un seul cours** par semaine : n° du cours :
 Tarif Normal : € Tarif étudiant : €

Je m'inscris à **2 cours** par semaine : 15% de réduction sur la totalité :
 cours n°..... + cours n°.....
 Tarif Normal :+=€ x 0,85 = €
 Tarif étudiant :+=€ x 0,85 = €

PASS ILLIMITE 650€ : Je m'inscris à plus de 2 cours par semaine

PAIEMENTS :

- **L'Adhésion** à l'association 21-22 est obligatoire : **10 €** Je joins un règlement à part : en espèce par chèque

- Je règle mon **inscription** : en espèce en une seule fois

par chèque en : 1 fois 2 fois 3 fois - Merci de noter les mois d'encaissement des chèques : sept., oct. & nov.

- à renvoyer avec le bulletin à AfroMundo - 39 rue G. Courteline 69100 Villeurbanne

Je peux aussi régler en ligne (par CB en une seule fois), Toutes les infos sur le site www.afromundo.fr

- j'ai pris connaissance du règlement intérieur (ci-dessous) et en accepte les conditions
- je déclare être en condition physique pour suivre les ateliers auxquels je m'inscris et détenir un certificat médical de moins de 3 mois (pas besoin de le fournir)
- J'autorise mon enfant mineur à participer aux ateliers auxquels il est inscrit

Fait à, le Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : INSCRIPTION

Le dossier d'inscription : fiche d'inscription remplie, photo d'identité et participation aux frais (PAF). Il est à transmettre à AfroMundo 39 rue G. Courteline 69100 Villeurbanne (adresse postale). Seules les personnes s'étant acquittées de leur adhésion et de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2 : HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entraînement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3 : LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4 : ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5 : VOL, PERTES ET FRACAS

L'association ne sera en aucun cas responsables des vols, pertes et fracas commis dans la salle ou dans les vestiaires. Il est demandé aux participants de ne pas se munir d'objets fragiles ou de valeur.

Article 6 : INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de fumer et de manger ; d'introduire ou porter des armes ou objets/produits dangereux et/ou illicites ; d'introduire ou de consommer de l'alcool ou de produits stupéfiants dans les salles de cours.

Article 7 : ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignant représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 8 : REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 9 : SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10 : ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo :

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1er mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève :

Toute inscription est définitive. Un fois dans l'année, il pourra cependant échanger définitivement de cours, la régularisation du paiement sera alors faite.